

Commune de Saint Jean de Beauregard

Canton des Ulis
Département de l'Essonne

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 30 juin 2017 - COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice : 9	Présents : 6	Représentés : 1	Votants : 7
Date de la convocation : 26 juin 2017	Date de la séance : 30 juin 2017		
<u>Étaient présents</u> : François FRONTERA, Maire, François de CUREL, 1 ^{er} Adjoint, Marie-France CHARLOPIN, Dominique LAGONOTTE, Lisa FRYK, Francine NEMA, Conseillers Municipaux			
<u>Étaient absents représentés</u> : Gérard BOUSQUET a donné procuration à François FRONTERA			
<u>Absents</u> : Mickaël MIOTTO, Alexander CHRISTIE			
<u>Secrétaire de séance</u> : Lisa FRYK assistée d'Anne-Marie SAVIGNÉ, Secrétaire de Mairie		<u>Président de séance</u> : François FRONTERA	

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire ouvre la séance le 30 juin 2017 à 20h50. Il procède à l'appel nominatif des présents.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire nomme Madame Lisa FRYK qui accepte de tenir un compte rendu des débats et délibérations.

Procès-verbal des deux précédentes séances :

Monsieur le Maire résume les points principaux des comptes rendus des séances du 27 mars et du 6 juin qui ne donnent lieu à aucune observation. Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

2017-06/22 Élections sénatoriales : élection des délégués (vote à bulletin secret)

En vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants. M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Lisa FRYK et M. François de CUREL d'un part, et de Mme Francine NEMA et M. Dominique LAGONOTTE d'autre part. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Mme Marie-France CHARLOPIN a été désignée en qualité de secrétaire.

Délégué titulaire : Nbre de bulletins : 7 Bulletins blancs ou nuls : 0 Suffrages exprimés : 7 Majorité absolue : 4
Ont obtenu : M. François FRONTERA : 6 voix ; M. Gérard BOUSQUET : 1 voix

Suppléants : Nbre de bulletins : 7 Bulletins blancs ou nuls : 0 Suffrages exprimés : 7 Majorité absolue : 4
Ont obtenu : M. François de CUREL : 7 voix ; Mme Lisa FRYK : 7 voix ; Mme Francine NEMA : 7 voix ;

Le Conseil Municipal, désigne comme délégué titulaire François FRONTERA et comme suppléants François de CUREL, Lisa FRYK et Francine NEMA

2017-06/23 SDA : Choix de zonage d'assainissement et Mise à enquête publique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de choix du zonage d'assainissement dans le cadre de la réalisation de notre Schéma Directeur d'Assainissement leur a été présenté lors du dernier Conseil et que les documents étaient à leur disposition en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de soumettre à enquête publique la solution de zonage qui consiste à retenir les zones d'assainissement collectif, les zones où la gestion des eaux pluviales à la parcelle avec infiltration est privilégiée et les zones où la gestion des eaux pluviales à la parcelle avec rejet limité à 1,2 L/s/ha est privilégiée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.